

République Française

Département  
de la Haute-Savoie



M A I R I E  
de  
L A V E R N A Z

74200

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 29 novembre 2019

19h00  
en Mairie de La Vernaz

Nombre de conseillers municipaux en service: 11

Nombre de conseillers municipaux présents en séance: 11

## Présents:

CETTOUR-CAVE Laëtitia, FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE-LONGET Yves, HENNEBIQUE Sylvie, LABAR Philippe, PETITE Virginie, REQUET Christophe.

**Absents / Excusés:** MOREL Alain.

**Secrétaires de séance:** Petite Virginie et Labar Philippe

---

## ► PLU-i:

Une rencontre avec Mme Camille Berger (cabinet EPODE) et Mr Jean-François Bailleux (Service urbanisme de la CCHC) a été mise en place afin de mettre à jour la cartographie du PLU-i (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Une lecture du règlement d'urbanisme est également présentée en fonction du zonage.

## ► Délibérations :

- Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'il y a lieu d'engager des travaux d'aménagement d'une cantine scolaire en dessus de Groupe Scolaire de La Fontaine. Madame le Maire rappelle que la commune a toujours eu la volonté de maintenir les enfants au sein de l'Ecole primaire et maternelle, étant donné le nombre grandissant d'enfants scolarisés il devient nécessaire d'entreprendre des travaux d'aménagement du local. Mme le Maire indique qu'il y a lieu de solliciter une subvention dans le cadre du Plan Ruralité 2ème génération d'un montant de 30 000,00€ auprès du Conseil Régional Rhône Alpes-Auvergne.
- Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'accepter le transfert en pleine propriété, au profit de la CCHC et à un prix de 17 €/m<sup>2</sup> des parcelles B1287 et B1483 suite à un bornage à intervenir

- Madame le Maire présente au Conseil municipal les comptes l'Association du Comité paroissial de La Vernaz qui s'est chargée de l'encaissement de la manifestations du 22 juin 2019 ; et rappelle les travaux engagés depuis plusieurs années sur le bâtiment de l'Eglise et notamment les travaux intérieurs phase 4. En accord avec le Comité paroissial ; il a été convenu de verser à la Commune sous forme d'une subvention la somme de **1 900,00 €** pour une participation au financement des travaux.
- Madame le Maire rappelle que pour les besoins de financement pour finaliser les travaux de rénovation et d'aménagement intérieur de l'Eglise – phase 4 – il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 70 000,00€ ; et présente les différentes simulations proposées par 3 établissements bancaires qui ont étudié notre demande de prêt. Elle propose l'offre de prêt du Crédit agricole, sur une durée de 15 ans au taux d'intérêt fixe de 0,75%, frais de dossier de 75€ pour une périodicité de remboursement trimestrielle. Après en avoir délibéré le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs au contrat de prêt auprès du Crédit Agricole.

**Prochain conseil municipal le vendredi 11 décembre à 19h00.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 06 .

Fait à La Vernaz, le 29 novembre 2019.

Jacqueline Garin  
Maire de La Vernaz

